

Heures supplémentaires et rémunération au rendement

La rémunération des heures supplémentaires est calculée en multipliant par 1,5 le taux horaire de l'employé pour toutes les heures supplémentaires travaillées. La rémunération au rendement est basée sur la productivité et non sur un taux horaire.

Les employés payés à l'heure, à la semaine ou au mois savent ou peuvent calculer leur taux horaire avant de commencer à travailler. Dans le cas de la rémunération au rendement, le taux horaire n'est pas établi tant que le travail n'est pas effectué ou que la période de paye n'est pas terminée.

Qu'est-ce qu'une rémunération au rendement?

Dans certains milieux de travail, les employés sont payés en fonction de leur rendement plutôt que du nombre d'heures travaillées. Les exemples les plus courants sont les vendeurs à commission, les mécaniciens à taux fixe et les travailleurs à la pièce.

Comment est calculée la rémunération des heures supplémentaires pour les employés rémunérés au rendement?

Pour la rémunération au rendement, le calcul des heures supplémentaires se fait en deux étapes :

- calcul du taux horaire;
- calcul du salaire normal et de la rémunération des heures supplémentaires.

Pour calculer le taux horaire, il faut diviser la rémunération au rendement par le nombre d'heures travaillées pendant une période de paye. Comme le taux horaire est basé sur le salaire gagné et le nombre d'heures travaillées, il change souvent d'une période de paye à l'autre.

Les heures supplémentaires sont les heures travaillées qui s'ajoutent aux heures normales de travail. Dans la plupart des cas, il s'agit des heures travaillées au-delà de huit heures de travail par jour et de 40 heures par semaine. La page intitulée Heures supplémentaires fournit plus de détails sur la façon de déterminer les heures supplémentaires.

À chaque période de paye, les employés doivent recevoir leur taux horaire normal pour toutes les heures normales de travail ainsi qu'une rémunération des heures supplémentaires, qui correspond à une fois et demie leur taux horaire pour toutes les heures supplémentaires travaillées.

Comment les employés payés à commission exclusivement sont-ils payés pour les heures supplémentaires?

Pour calculer la rémunération des heures supplémentaires des employés à commission, il faut établir le taux horaire pour une période de paye, dénombrer les heures normales de travail et les heures supplémentaires pendant

la période de paye, puis calculer les salaires.

Prenons l'exemple d'un vendeur à commission payé une fois par semaine. Pendant la période de paye, il a gagné 1 000 \$ et travaillé 50 heures.

Pour calculer le taux horaire, on utilise la formule suivante :

$$\frac{\text{Revenu}}{\text{Nombre total d'heures}} = \text{Taux horaire} \quad \text{ou} \quad \frac{1,000\$}{50} = 20\$$$

Le vendeur a fait 40 heures normales de travail et 10 heures supplémentaires. Le taux horaire (20 \$) multiplié par le nombre d'heures normales de travail (40) devient son salaire normal pour cette période de paye (800 \$).

Le taux de rémunération des heures supplémentaires est le taux horaire (20 \$) multiplié par 1,5, soit 30 \$. Le taux de rémunération des heures supplémentaires (30 \$) multiplié par le nombre d'heures supplémentaires (10) devient la rémunération des heures supplémentaires pour cette période de paye (300 \$).

Le total correspond à la somme du salaire normal (800 \$) et de la rémunération des heures supplémentaires (300 \$), soit 1 100 \$.

Comme le vendeur a déjà gagné 1 000 \$ à titre de rémunération au rendement, l'excédent de 100 \$ deviendrait sa rémunération des heures supplémentaires.

Comment les employés à taux fixe, tels que les mécaniciens ou les techniciens en réparation automobile sont-ils payés pour les heures supplémentaires ?

Pour calculer la rémunération des heures supplémentaires des employés payés à taux fixe, il faut établir le taux horaire pour une période de paye, dénombrer les heures normales de travail et les heures supplémentaires pendant la période de paye, puis calculer les salaires.

Prenons l'exemple d'un mécanicien payé une fois par semaine. Il gagne 20 \$ par heure estimée pour effectuer une réparation. On estime qu'une réparation de frein prend 2 heures. Ainsi, le mécanicien reçoit 40 \$ pour chaque réparation de frein qu'il effectue. Pendant la période de paye, il a effectué 30 réparations de frein en 47 heures. Le total de la rémunération pour 30 réparations de frein est de 1 200 \$.

Pour calculer le taux horaire, on utilise cette formule :

$$\frac{\text{Revenu}}{\text{Nombre total d'heures}} = \text{Taux horaire} \quad \text{ou} \quad \frac{1,200\$}{47} = 25,53\$$$

Le mécanicien a fait 40 heures normales de travail et 7 heures supplémentaires. Le taux horaire (25,53 \$) multiplié par le nombre d'heures normales de travail (40) devient son salaire normal pour cette période de paye (1 021,20 \$).

Le taux de rémunération des heures supplémentaires est le taux horaire (25,53 \$) multiplié par 1,5, soit 38,31 \$. Le taux de rémunération des heures supplémentaires (38,31 \$) multiplié par le nombre d'heures supplémentaires (7) devient la rémunération des heures supplémentaires pour cette période de paye (268,17 \$).

Le total correspond à la somme du salaire normal (1021,20 \$) et de la rémunération des heures supplémentaires (268,17\$), soit 1 289,37 \$.

Comme le mécanicien a déjà gagné 1 200 \$ à titre de rémunération au rendement, l'excédent de 89,37 \$ deviendrait sa rémunération des heures supplémentaires.

Comment les employés à la pièce, tels que les opérateurs de machine à coudre, sont-ils payés pour les heures supplémentaires?

Pour calculer la rémunération des heures supplémentaires des employés à la pièce, il faut établir le taux horaire pour une période de paye, dénombrer les heures normales de travail et les heures supplémentaires pendant la période de paye, puis calculer les salaires.

Prenons l'exemple d'un opérateur de machine à coudre payé une fois par semaine. Il gagne 0,50 \$ par pochette cousue. Pendant la période de paye, il a cousu 1 000 pochettes et gagné en tout 500 \$ pour 45 heures de travail.

Pour calculer le taux horaire, on utilise cette formule :

$$\frac{\text{Revenu}}{\text{Nombre total d'heures}} = \text{Taux horaire} \quad \text{ou} \quad \frac{500\$}{45} = 11,11\$$$

L'employé a fait 40 heures normales de travail et 5 heures supplémentaires. Le taux horaire (11,11 \$) multiplié par le nombre d'heures normales de travail (40) devient son salaire normal pour cette période de paye (444,40 \$).

Le taux de rémunération des heures supplémentaires est le taux horaire (11,11 \$) multiplié par 1,5, soit 16,67 \$. Le taux de rémunération des heures supplémentaires (16,67 \$) multiplié par le nombre d'heures supplémentaires (5) devient la rémunération des heures supplémentaires pour cette période de paye (83,35 \$).

Le total correspond à la somme du salaire normal (444,40 \$) et de la rémunération des heures supplémentaires (83,35 \$), soit 527,75 \$.

Comme l'opérateur a déjà gagné 500 \$ à titre de rémunération au rendement, l'excédent de 27,75 \$ deviendrait sa rémunération des heures supplémentaires.

Comment les employés dont le rendement peut être calculé à l'heure sont-ils payés pour les heures supplémentaires?

Dans certains cas, les employeurs peuvent mesurer exactement le rendement des employés pendant les heures supplémentaires. Par exemple, dans le travail à la pièce où l'employé est payé 0,50 \$ la pochette cousue, l'employeur peut établir le nombre de pochettes cousues pendant les heures normales de travail et le nombre de pochettes cousues pendant les heures supplémentaires.

Les employeurs peuvent choisir de calculer le taux horaire pendant la période de paye, tel que démontré dans l'exemple précédent, ou encore de payer une fois et demie le taux à la pièce pour le travail exécuté pendant les

heures supplémentaires. Dans l'exemple précité, l'employeur pourrait simplement payer 0,75 \$ pour chaque pochette cousue pendant les heures supplémentaires au lieu de calculer le taux horaire pendant la période de paye.

Comment les employés qui reçoivent un salaire et une rémunération au rendement sont-ils payés pour les heures supplémentaires?

Il y a deux façons de calculer la rémunération des heures supplémentaires des employés qui reçoivent un salaire et une rémunération au rendement.

1. Si le salaire est le double du salaire minimum, la rémunération des heures supplémentaires est basée sur le salaire seulement. La rémunération au rendement n'est pas incluse dans le calcul du taux horaire.
2. Si le salaire est moins que le double du salaire minimum, la rémunération des heures supplémentaires est calculée séparément pour le salaire et la rémunération au rendement. On fait ensuite la somme des deux calculs.

Comment les employés qui reçoivent au moins le double du salaire minimum comme salaire de base, plus une rémunération au rendement, sont-ils payés pour les heures supplémentaires?

Pour calculer la rémunération des heures supplémentaires des employés qui reçoivent un salaire de base deux fois plus élevé que le salaire minimum, on utilise seulement le salaire de base.

Prenons l'exemple d'un mineur qui reçoit 25 \$ l'heure comme salaire de base et une rémunération au rendement pour la production de la mine pendant la période de rémunération. Le salaire de base est deux fois plus élevé que le salaire minimum. Par conséquent, chaque heure supplémentaire sera payée 1,5 fois le taux horaire du salaire de base (25 \$), ce qui donne un taux de rémunération des heures supplémentaire de 37,50 \$ l'heure. La rémunération au rendement n'est pas incluse dans ce calcul.

Comment les employés qui reçoivent moins que le double du salaire minimum, plus une rémunération au rendement, sont-ils payés pour les heures supplémentaires?

Pour calculer la rémunération des heures supplémentaires des employés qui reçoivent un salaire de base moins élevé que le double du salaire minimum, plus une rémunération au rendement, il faut établir le taux horaire pour une période de paye, dénombrer les heures normales de travail et les heures supplémentaires pendant la période de paye, puis calculer les salaires.

Prenons l'exemple d'un vendeur qui touche 10 \$ l'heure, plus une commission sur les ventes. Pendant la période de paye, il a fait 40 heures normales de travail et 2 heures supplémentaires et il a reçu 80 \$ de commission. Le salaire de ce vendeur est moins élevé que le double du salaire minimum, donc son taux horaire doit être calculé séparément pour le salaire de base et la rémunération au rendement. On fera ensuite la somme des deux calculs.

Le salaire de base est de 10 \$ l'heure. Si l'employé reçoit un salaire, on commence par calculer le taux horaire, qui sert ensuite à établir le taux de rémunération des heures supplémentaires.

Pour calculer le taux horaire de la rémunération au rendement, on utilise cette formule :

$$\frac{\text{Revenu}}{\text{Nombre total d'heures}} = \text{Taux horaire} \quad \text{ou} \quad \frac{\$80}{42} = 1,91\$$$

En additionnant le taux horaire de base (10 \$) au taux horaire de la rémunération au rendement (1,91 \$), on arrive à un taux horaire de 11,91 \$.

L'employé a fait 40 heures normales de travail et 2 heures supplémentaires. Le taux horaire de 11,91 \$ multiplié par le nombre d'heures normales de travail (40) devient son salaire normal pour cette période de paye (476,40 \$).

Le taux de rémunération des heures supplémentaires est le taux horaire (11,91 \$) multiplié par 1,5, soit 17,97 \$. Le taux de rémunération des heures supplémentaires (17,97 \$) multiplié par le nombre d'heures supplémentaires (2) devient la rémunération des heures supplémentaires pour cette période de paye (35,74 \$).

Le total correspond à la somme du salaire normal (476,40 \$) et de la rémunération des heures supplémentaires (35,74 \$), soit 512,14 \$.

Comme le vendeur a déjà gagné 480 \$ à titre de salaire de base et de rémunération au rendement, l'excédent de 32,14 \$ deviendrait sa rémunération des heures supplémentaires.

Les employeurs doivent-ils calculer le taux horaire de chaque période de paye pour chaque employé qui fait des heures supplémentaires?

Oui. Comme le taux horaire se base sur le rendement et le nombre d'heures travaillées, il change souvent d'une période de paye à l'autre. Il n'est toutefois pas nécessaire de calculer le taux horaire des employés qui n'ont pas fait d'heures supplémentaires pendant une période de paye donnée.

Les employés ont-ils toujours droit au salaire minimum pour toutes les heures travaillées?

Oui. Les employés ont droit au moins au salaire minimum pendant chaque période de paye et doivent refuser de travailler à un salaire inférieur. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page intitulée [Salaire minimum](#).

Comment la rémunération des heures supplémentaires est-elle calculée si la rémunération au rendement n'est pas accordée au moment de la vente ou de la production, mais plus tard?

La rémunération des heures supplémentaires est basée sur le nombre d'heures travaillées et les salaires payés pendant chaque période de paye. Pour calculer la rémunération des heures supplémentaires, on établit la moyenne des salaires payés en fonction du nombre d'heures travaillées pendant la période, sans tenir compte du moment où la production a lieu.

Comment d'autres primes de rendement comme les bonis ou la participation aux bénéfices peuvent-elles changer le calcul de la rémunération des heures supplémentaires?

Les primes liées au rendement des employés sont considérées comme une partie du salaire aux fins de calcul de la rémunération des heures supplémentaires. Les primes constituant des bonis arbitraires qui ne sont liés d'aucune façon au rendement des employés ne sont pas considérées comme faisant partie du salaire servant à calculer la rémunération des heures supplémentaires.

Existe-t-il des moments où les heures supplémentaires ne sont pas calculées?

Il existe des exceptions à la réglementation des heures supplémentaires pour certains employés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les pages intitulées Employés qui exercent surtout des fonctions de direction et Employés qui déterminent en grande partie leurs heures de travail. Il y a aussi des situations où les heures de travail peuvent varier ou être calculées en moyenne. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page intitulée Variations touchant les heures de travail, le repos hebdomadaire et les pauses-repas.

Pour communiquer avec la Direction des normes d'emploi :

Téléphone : 204-945-3352 ou sans frais au Manitoba le

1-800-821-4307

Télécopieur : 204-948-3046

Courriel : employmentstandards@gov.mb.ca

Site Web : www.manitoba.ca/labour/standards

Ce qui précède est donné à titre de référence seulement et ne peut servir d'avis juridique. Pour obtenir des renseignements plus complets, veuillez consulter le Code des normes d'emploi, ou communiquez avec nous pour obtenir plus de détails.

le septembre 17, 2008